



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2018

### PRÉSENCES

Monsieur	Gaétan Morin	Maire
Monsieur	Réal Payette	Siège #1
Monsieur	Gilles Arbour	Siège #2
Madame	Mélanie Laberge	Siège #3
Madame	Mélissa Arbour	Siège #4
Monsieur	Serge Forest	Siège #5

Madame Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

### ABSENCE

Monsieur	Pierre Desrochers	Siège #6
----------	-------------------	----------

### 1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Gaétan Morin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

Tous les membres du Conseil municipal renoncent à l'avis de convocation de 48 heures.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

**No : 306 – 2018**

**Suivant la proposition de: Serge Forest**

**Dûment appuyée par: Réal Payette**

**Il est résolu:**

**QUE** le Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. Location d'un camion de déneigement

**No : 307 – 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est en attente de l'approbation du règlement d'emprunt 403-2018 décrétant l'achat d'un camion 10-roues neuf avec équipements de déneigement et un emprunt de 155 000 \$, et qu'il est estimé que cette attente pourrait être d'une période d'environ deux (2) mois;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit se doter d'un camion rapidement étant donné la saison hâtive d'enneigement de l'automne 2018;



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2018

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise GLOBOCAM (Montréal) Inc., qui est l'adjudicataire à la suite de l'appel d'offres 2018-008 « Fourniture d'un camion 10-roues neuf avec équipements à neige » rend possible la location dudit camion pour une période de six (6) mois, à raison de 6 359,74 \$ plus les taxes applicables par mois et avec une valeur de rachat de 218 000 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a procédé à une analyse comparative d'une deuxième option, soit de donner à contrat le déneigement d'une partie du réseau routier pendant une période de deux mois, et que cette analyse révèle que l'option de location du camion est moins coûteuse;

**Pour ces motifs et**

**Suivant la proposition de : Gilles Arbour**

**Dûment appuyée par : Réal Payette**

**Il est résolu:**

**DE LOUER** le camion 10-roues avec équipements de déneigement, de l'entreprise GLOBOCAM (Montréal) Inc., pour une période de six (6) mois à raison de 6 359,74 \$ plus les taxes applicables par mois et avec une valeur de rachat 218 000 \$ plus les taxes applicables;

**D'AUTORISER** M. Gaétan Morin, maire, et Mme Chantal Duval, directrice générale, à signer le contrat de location et tous les autres documents, s'il y a lieu, en lien avec la location du camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**No : 308 – 2018**

**Suivant la proposition de : Gilles Arbour**

**Dûment appuyée par : Serge Forest**

**Il est résolu :**

**QUE** la présente séance du Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare soit levée à 19 h 10.

---

Monsieur Gaétan Morin  
Maire

---

Chantal Duval  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière